

jacques gate

06/05/24 19:36

pas d'objet

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

enquête publique-desserte Luçon . à l'attention du commissaire enquêteur

je ne vois pas l'utilité de la déviation de la 137, si elle ne se raccorde pas directement

à Luçon. d'autant plus que cela pénalise plusieurs communes commercialement. les poids lourds et matieres dangereuses qui n'ont pas à livrer dans le secteur pourraient peut être passer ailleurs, cela soulagerait le pont du brault sur la D10a ainsi que la D9 qui sont souvent détériorées, pont qui était limité il n'y a pas si longtemps
que cela au plus de 25 T.